



L'ancien ministre des finances et de l'agriculture est depuis un certain moment à nouveau au centre d'une cabale orchestrée par des hommes tapis dans l'ombre. La vérité dans cette cabale est que les détracteurs de l'ancien ministre Essimi Menye veulent montrer au président Biya qui a accordé une évacuation sanitaire à Essimi Menye, qu'il est temps de tout faire pour le ramener au pays, car, à en croire ses détracteurs, Essimi Menye mérite la mort par pendaison, il mérite la prison à défaut de l'assassiner à travers des mercenaires prêts à faire la sale besogne même au pays du président Donald Trump. Pourtant, Essimi Menye n'a jamais fuit la justice et n'a aucune rancœur contre le Ministre Laurent Easo.

Les ficelles pour comprendre la haine contre Essimi Menye

Malheureusement, pour comprendre le nouveau complot ourdi par ses détracteurs, Il faut remonter à l'ère où Essimi Menye avait été appelé en 2007 par le président Paul Biya, alors qu'il occupait une haute fonction au FMI, pour venir présider aux fonctions de ministre des finances. Une fois nommé, lui et ses services avaient bloqué les réseaux occultes qui ponçaient les milliards de l'Etat et amassaient des fortunes publiques camerounaises au détriment du citoyen camerounais.

Une enquête initiée par le sommet de l'Etat, avait déclenché la panique chez les principaux collaborateurs du Président de la République, les membres du Gouvernement, les Magistrats et

certains Hauts fonctionnaires de la Police. Tous se sont partagés d'une manière ou d'une autre, une bonne partie du patrimoine, issu de la liquidation de la REGIFERCAM, ONCPB et ONPC.

QUE REPROCHE-T-ON A M. ESSIMI MENYE?

En septembre 2007, lorsqu'il accède au poste de Ministre des Finances, le Cabinet ATOU n'a plus de mandats. Par ailleurs, il est poursuivi devant les juridictions pour détournement de deniers publics. Le Ministre des Finances commande un inventaire des actifs résiduels dont les conclusions permettent d'évaluer l'étendue des patrimoines. En outre, il désigne le Cabinet CHALLENGER CORPORATION aux fins d'assurer la sauvegarde des actifs résiduels. Des procédures judiciaires sont initiées par ce Cabinet pour protéger ces patrimoines : ventes de la ferraille, des terrains et des immeubles bâtis. On enregistre des actes de protection des patrimoines importants contrairement aux périodes antérieures. Et ceci constitue un crime pour les différents auteurs de détournements des actifs de ces sociétés liquidées. Ce qui explique la guerre contre le Ministre des Finances.

Dans le but de distraire l'opinion publique et se démarquer de la préoccupation du Chef de l'Etat sur la situation des patrimoines des sociétés liquidées, la mafia camerounaise retient dans la liquidation AMITY bank les actes posés par ESSIMI MENYE, dans le cas de la Société Camerounaise de Tabacs, l'acquisition d'un terrain par son jeune frère de regrettée mémoire, et les honoraires versés au Cabinet CHALLENGER dans le cas de la sauvegarde des actifs résiduels de l'ONCPB, l'ONPC et la RNCFC. Voilà à quoi se résume la situation des patrimoines des liquidations. Soyons sérieux ! Dans le dossier AMITY bank, au moment où l'Etat paie deux échéances de la dette titrisée, la SCR a-t-elle reçu les créances reprises par l'Etat en contrepartie ? Si nous répondons par l'affirmative, alors l'opération est régulière.

Mais si nous répondons par la négative alors l'Etat a perdu de l'argent et les auteurs de cette perte sont connus ; et en tout état de cause, la créance reste dans le passif de la liquidation. Toutes les autres formes d'analyse ou d'interprétation relèvent de la pure fiction. En effet, jusqu'à ce jour, le Ministre des Finances n'a relevé aucune irrégularité dans la convention de titrisation qui constitue d'ailleurs le fondement juridique des paiements qu'il a ordonnés. Ceux qui ont fait perdre de l'argent à l'Etat seraient ceux qui n'ont pas transféré les créances, ceux qui ont ordonné le paiement sans contrepartie et ce en violation de ladite convention. L'acquisition d'un terrain de la SCT a été conforme à la réglementation sur la cession des biens des sociétés en liquidation. Personne, ni même le liquidateur n'a produit un document de vente portant le nom d'ESSIMI MENYE.

Il serait judicieux de publier la liste de tous les acquéreurs au lieu de se focaliser sur un seul individu dont on ne détient aucune preuve. La Mission de sauvegarde des actifs résiduels de la RNCFC, ONCPB et ONPC Cette mission a été mise sur pied en mai 2006 par le Ministre des Finances et de l'Economie ; à la suite de la clôture de ces liquidations et la fin de la Commission Ad Hoc. Les premiers mandats furent accordés au Cabinet ATOU et retirés par la suite en juin 2007 par le Ministre des Finances pour malversations financières. En août 2007, l'Etat du Cameroun dépose une plainte contre ce Cabinet auprès du Tribunal de Grande Instance du Wouri pour Détournement de deniers publics. En novembre 2007, le Ministre des Finances ESSIMI MENYE ordonne l'inventaire des actifs résiduels.

La mafia se sent en difficulté et décide de maintenir le Cabinet Atou coûte que coûte comme mandataire bien qu'il ne dispose plus de mandats. Alors s'engage une résistance farouche de ce dernier contre les institutions de la République. La mafia politico-administrative camerounaise cristallise sa mission sur la sauvegarde des actifs résiduels sous ESSIMI MENYE (2008 à 2012) alors que depuis 2006, le Cabinet ATOU assurait la même mission, et sans mandats à une certaine époque juin 2007 à 2014. Au regard des prescriptions du Chef de l'Etat, les liquidations s'étendent sur les périodes ci-après : De 1990 à janvier 2006 : liquidation ONCPB De 1999 à janvier 2006 : liquidations ONPC et REGIFERCAM De 2006 à juin 2007 : Mission de sauvegarde des actifs résiduels Cabinet ATOU De 2008 à juillet 2013 : Mission de sauvegarde des actifs résiduels Cabinet ATOU de fait et le Cabinet CHALLENGER CORPORATION De 2014 à nos jours : Cabinet ATOU Bien que l'objectif de la mission ait été dévoyé, la préoccupation du Chef de l'Etat reste d'actualité et tranchante, quelle est la situation des patrimoines des sociétés liquidées ONCPB, ONPC et ONCPB. Au lieu de se concentrer sur cette problématique, on présente dans les journaux, les honoraires versés à un Cabinet pendant trois ans.

Que ceux qui ont la charge de la Mission présentent également leurs honoraires depuis 2006. La mafia veut simplement nous distraire, ce que les camerounais veulent savoir, tout comme le Chef de l'Etat, c'est la situation des patrimoines de ces sociétés. Nous prendrons quelques exemples pour illustrer cette préoccupation : L'ONCPB était propriétaire d'un terrain de 4 ha dans la zone de Mboppi à Douala, aujourd'hui il ne reste que 1500 m2. Comment s'est passée l'aliénation ? Plusieurs terrains bâtis et non bâtis sont sortis du patrimoine de l'ONCPB. Le tronçon ferroviaire Mbalmayo-Ngoumou n'a plus de rail, de même que les anciens tracés de la voie Douala-Yaoundé, Mbanga-Nkongsamba.

Aujourd'hui, il est difficile de reconstituer le parc immobilier de la RNCFC. Il serait très difficile aux collaborateurs du Chef de l'Etat et certains Hauts commis de l'Etat, de reprendre le refrain d'une chanson bien connue des camerounais: "...Que celui qui n'a rien pris dans ces liquidations lève le doigt !"

Voilà la démarche qui crée la panique au cœur du pouvoir BIYA! Contre Essimi Menye se sont multipliés au fil des années, des manœuvres pour assassiner ce dernier. Rancoeurs et coups bas sont mis en œuvre pour faire fléchir le président Paul Biya qui servirait dans un plateau doré, Essimi Menye à ses détracteurs pour sa lapidation ! Toute action contraire à cette problématique viserait à tromper le Chef de l'Etat et le peuple camerounais. On n'est pas dupe !